

# L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT A LYON LE SAMEDI

## ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50  
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »  
Étranger..... le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION  
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel  
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

## ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.  
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

## BULLETIN POLITIQUE DE LA SEMAINE

Tout l'intérêt de la semaine se concentrant dans le fait des élections et dans les appréhensions qu'il fait naître, nous donnons en place du bulletin ordinaire les réflexions suivantes, dues à une plume que les anciens lecteurs de l'*Eclair* n'ont peut-être pas oubliée.

Crétineau-Joly dit quelque part, dans son substantiel ouvrage *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, que la France aime à se jeter à l'eau au moins une fois tous les vingt-cinq ans, à seule fin de savoir si elle pourra s'en tirer. C'est un essai de ce genre que nous sommes en train de faire.

Qu'une fois encore nous nous tirions de l'eau, la chose est possible, car Dieu aime malgré tout la France, à cause des âmes saintes qu'elle renferme; mais ce qui est plus que possible, ce qui est certain, c'est que l'expérience nous coûtera cher.

Je suis à mon aise pour dire toute ma pensée, n'étant pas de ceux qu'épouvante l'avenir, quelque sombre qu'il puisse être. Or, ma pensée, la voici : libres sont les lecteurs de l'*Eclair* de la partager ou d'en faire fi.

Constatons d'abord que nous venons de faire un pas on ne peut plus accentué dans la voie du radicalisme. L'intransigeance est en progrès, et ceux qu'on appelait les modérés ont signé des mandats impératifs qui leur eussent autrefois fait jeter les hauts cris. Quand on a commencé à glisser sur la planche savonnée, il n'est plus de moyen pour enrayer.

Or donc, conviction ou lâcheté, on tiendra parole. Crainte de n'être pas renommé une autre fois, on tiendra même plus qu'on n'a promis.

C'est sur le dos des cléricaux que les élus feront des grâces à leurs électeurs, et plus les élus fileront doux, plus les électeurs seront exigeants. Ah ! dame, c'est par une rude chaîne qu'au rebours des montreurs d'ours, la bête populaire tient ses maîtres. Donc, pour y revenir, les cléricaux vont la sentir passer, le pays aussi; mais, pour le moment, on ne regarde pas si loin. Les mandats législatifs ont demandé, généralement, la poursuite des mesures contre les couvents. Ça va être le tour des religieuses d'être jetées à la rue. Ils ont demandé l'achèvement de la laïcisation. Défense sera faite aux congréganistes d'enseigner. N'eût-on que le port de la soutane à leur reprocher, on fabriquerait des tribunaux qui trouveront là matière à immoralité. M. Cazot au besoin les présidera, si ce pseudo-Danton est jugé suffisant pour continuer à occuper la place de ministre de la justice (???). Les susdits mandats ont encore demandé la suppression des Facultés catholiques. On les supprimera, c'est convenu. Ils réclament la suppression du budget des cultes. Ce n'est plus qu'une affaire de temps... Que sais-je encore ? Tout ce qu'ils ont demandé sera fait, et ils n'ont demandé qu'un minimum. Et notez que je ne parle ici que des mesures anti-religieuses. La désorganisation du reste : armée, finances, marchera de pair sous couleur de réformes. Je n'invente rien. Le *Petit Journal*, censé modéré, déclare que le verdict du pays réclame une marche vigoureuse dans les réformes radicales. On comprend tout de suite ce que cela veut dire.

Après ça ? Ah ! après ça, vous savez le proverbe : Au bout du fossé... Quand la France verra ce que lui coûtent les quatre cents farceurs qu'elle a envoyés siéger au Palais législatif, il sera temps de songer au travail d'Hercule chez Augias. Ce sera un peu tard, il y aura pas mal de dégâts dans la maison. Peut-être même qu'il faudra longtemps pour la réparer, mais il faut espérer qu'après cette épreuve il y en aura à nouveau pour vingt-cinq ans. C'est bien le moins que nous aurons mérité, nous autres, les patients. Nous camperons sur des ruines, mais il faut convenir que nous y aurons mis une large dose de bonne volonté. Ne récréminons plus. Nous boirons le vin que nous avons tiré ou laissé tirer, et nous n'avons plus le droit d'être difficiles sur le goût. La leçon ne nous servira pas pour l'avenir. Tant pis, nous aurons fait l'expiation, et nos enfants la feront après nous, jusqu'à ce que la vraie, la bonne, la définitive Révolution les libère complètement de leur dette.

Ainsi, orages et beaux jours se succèdent dans la nature, envoyés par la justice ou la bonté de Celui qui règle tout ce qu'il a créé. L'homme aveugle ferme les yeux. Le chrétien doit les ouvrir. Comprendre, et ne pas s'eff-

frayer. L'effroi est mauvais conseiller. Il faut savoir accepter l'épreuve qui purifie.

En définitive, à qui restera la victoire ? Le doute est-il possible ? Allons donc sans crainte à l'avenir. Dieu a son heure marquée. « Dieu sait atteindre qui le brave, » a dit Victor Hugo. Il aura raison des menaces d'un Gambetta, des blasphèmes idiots d'un Taxil, et ce n'est pas à nous d'en trembler.

Les Révolutions passent, s'effondrent dans le sang ou dans la boue, mais sur les ruines qu'elles ont entassées, on distingue encore et toujours la main de Dieu.

Martial FERRÉ.

## COURSE AUX NOUVELLES

**La déchéance.** — Les élections ont été opportunistes, mais le chef de l'opportunisme a été trahi par les élections. Gambetta descend. Une majorité ridicule le maintient, pour le quart d'heure, à la députation; mais il baissera encore. Une seule chance lui reste : attaquer le cléricisme pour remonter sur l'eau. Il attaquera, c'est sûr. Remontera-t-il sur l'eau ? C'est bien moins sûr. Mac-Mahon est vengé par Rochefort.

**Saône-et-Loire.** — Margue est élu. Constans ne manquera pas de matière. Bouthier de Rochefort est aussi élu. Comme il ne sait pas parler français, M. Ferry le nommera officier d'Académie, et il sera défendu de répéter le proverbe : « Bête comme un député de Saône-et-Loire. »

**Paris.** — Des images obscènes, contre les prêtres, sont affichées dans toutes les vitrines et à tous les kiosques. Le gouvernement laisse faire. Espérons que bientôt le cochon porte-voix couronnera la hampe du drapeau national. Ce sera le symbole de la morale civique.

**Vienne (Autriche).** — On annonce le mariage prochain de M. Henri Voge, âgé de 21 ans et haut de 28 pouces, avec M<sup>lle</sup> Louise Der, âgée de 28 ans et haute de 29 pouces. Le mari pèse 19 livres et la mariée 20. La cour impériale leur a fait de riches cadeaux. Il n'y a pas de bonheur que pour les grands hommes. Gambetta pèse beaucoup plus et n'est pas si heureux.

**Liberté de conscience.** — A l'occasion de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, les catholiques de Rome avaient illuminé. Une bande de libres-penseurs, qui avaient illuminé autrement, se sont mis à hurler : *A bas les lumières !* Il a fallu que la troupe leur barre l'entrée du pont Saint-Ange. Et voilà comment le Pape est libre.

**Jules Roche** — a été élu député à Draguignan, où on ne le connaît pas. C'est la récompense des sornettes débitées par lui, depuis un an, dans le journal asinophile appelé *Lyon Républicain*.

M. Gambetta ayant reçu de lui le baise-main de pied, a daigné le couvrir de sa protection. Donc, M. Jules Roche, qui avait illuminé autrement, se sont mis à hurler : *A bas les lumières !* Il a fallu que la troupe leur barre l'entrée du pont Saint-Ange. Et voilà comment le Pape est libre.

**M. de Mun** — trois fois invalidé, sur un signe de Gambetta, vient d'être élu à Pontivy. Comme il est peu sympathique à Léon I<sup>er</sup>, et que Léon I<sup>er</sup> a rempli la Chambre de ses opportunistes, il pourrait bien de nouveau être invalidé... à moins toutefois que Léon I<sup>er</sup> ne soit plus assez valide, après la secousse de Belleville, pour invalider les autres.

**Sans prêtres.** — Une bien triste nouvelle nous arrive d'Algérie et de Tunisie. Nos ambulances n'ont pas d'ambulancier et nos soldats meurent sans prêtres et sont enterrés comme des chiens. Comme M. Farre se passe facilement de religion, il ne peut avoir souci d'en laisser aux autres. Ce crime gouvernemental ne restera pas sans récompense. Que M. Farre se le tienne pour dit. Gambetta a déjà sur le nez; Farre aura son tour.

**Le Paysan.** — petit journal honnête et conservateur, reçoit une lettre de Tunisie où je cueille ces quelques lignes.

« A Ghardimaou, l'escadron du 13<sup>e</sup> chasseurs est réduit à 45 hommes, et il en avait 150; à Fernana, les 600 hommes qui sont campés dans la plaine en comptent 200 dans les ambulances. Le typhus et la fièvre typhoïde font de grands ravages; c'est horrible. »

D'où nous pouvons conclure que si la République se porte bien — style officiel après les élections — la France et les Français ne s'en portent que plus mal.

**Toulouse.** — Il y a eu presque une émeute sur la place du Capitole. On a obligé M. Castelbon, maire, candidat malheureux, à illuminer pour fêter l'élection de M. Constans, son concurrent. C'est dur. M. Constans a voulu se venger. C'est peu digne. On a chanté des chansons contre le maire. C'est tout à fait indigne.

M. Constans doit répudier ces agissements. Un ministre de l'Intérieur ne doit pas allumer la guerre civile.

**Le commerce.** — Les journaux annoncent que l'Angleterre, la Suisse et l'Italie montrent les dents à M. Tirard à propos des traités de commerce. Cette nouvelle surprise ne surprend pas ceux qui sont au courant des choses et qui con-

naissent les merveilleuses aptitudes du ministre du commerce. On en verra bien d'autres.

**Nos ministres** — se congratulent en conseil sur leur élection et se font la réciprocité. Charmant. Ils constatent l'heureuse impression produite par l'escamotage du 21. Ne sont pas difficiles. Ils constatent aussi le désarroi des partis hostiles, ces bons ministres. Vont-ils pas bientôt se peigner mutuellement la moustache ? Notre grand conseil de l'Etat changé en petit boudoir. Comme c'est drôle.

**Toulouse.** — Horreur ! Finalement M. Constans est en ballottage. M. Castelbon démissionne, et on va de nouveau se bûcher. Si les deux concurrents s'entendent, M. Constans est coulé. On devait pourtant célébrer son élection avec une grande pompe. Et il faut rengainer la pompe. Malheur !

**Lyon.** — M. Thiers, le furibond anticlérical du conseil général, se trouve ballotté, comme on sait, par Bonnet-Duverdier à la Guillotière. Voici comment il parle aujourd'hui à ses électeurs :

« Quelques voix nous ont manqué pour assurer notre commune victoire contre des coalisés invincibles. Courage, mes amis ; la vieille honnêteté lyonnaise aura le dessus, soyez-en bien certain. »

Est-ce croyable ! M. Thiers faisant appel à la vieille honnêteté lyonnaise.

Lyonnais, pardonnons-lui ça..., puisqu'il n'a pas dit, comme la *République Française*, que « c'est la faute aux curés. »

**Elections.** — Le résultat est à peu près celui-ci : 400 républicains, 85 monarchistes et 60 ballottages. Les légitimistes ont mieux réussi que les bonapartistes. Leur allure a été plus franche. A Paris seulement, les anti-gambettistes ont réuni 180,000 voix environ.

**Processions.** — On vient d'interdire celle de l'Assomption à Saint Claude, Jura. A quoi s'amuse nos stupides gouvernants ! Ne feraient-ils pas mieux d'arrêter la grêle.

**Fleurie, Rhône.** — Nos libres-penseurs ne rient plus. Les vignes, déjà marbrées par l'horrible phylloxera, viennent d'être pilées par la grêle. Dieu a voulu simplement montrer qu'il est encore le maître, malgré les niaiseries athées débitées par M. X.

**Mâcon.** — M. Bouthier de Rochefort, notre nouveau député, harassé par ses courses électorales, n'a pas pu assister à la première séance du conseil général. Il a écrit au préfet Hendlé :

« Monsieur le préfet, je ne puis pas venir au conseil ; je suis dans mon lit. »

Quel aigle opportuniste !

**La Fraternité opportuniste.** — La *République Française*, journal de Gambetta, venge son patron en envoyant aux Bellevillois qui l'ont sifflé les épithètes que voici : « Faussaires, bonapartistes, cléricaux, repris de justice, coterie ignoble, incapables, impuissants, bohèmes de la politique, lâches déclassés, habitués des cabarets de barrière, souteneurs de filles, drôles venus on ne sait d'où. — (et lui donc ?) — polonais, tourbe sans honneur et sans patrie, vendus, etc. »

Voilà ! voyez comme ils s'aiment.

**Candidature officielle.** — M. Ferry avait dit que le scrutin serait libre, pur et immaculé. Or, il nous revient de tous côtés des plaintes contre la manière dont les gens officiels ont travaillé au succès des menées opportunistes. C'est un vrai scandale universel.

**Le docteur Crestin** écrit au *Radical de Lyon* : « Votre journal me qualifie gratuitement d'opportuniste. En réunion plénière j'ai dit : Si je suis élu, je siégerai à l'Extrême-Gauche, sans compromission. » Nous croyons savoir que M. Crestin siégerait encore mieux dans une sous-préfecture, pourvu qu'on ne le qualifie pas gratuitement de sous-préfet.

## LES FONCTIONNAIRES DE LA R. F.

Sous les monarchies, les fonctions municipales étaient les mêmes qu'aujourd'hui, mais les fonctionnaires étaient différents. Ces derniers servaient leur pays loyalement, se ruinaient quelquefois à son service.

De nos jours, les rôles sont changés : on se sert du pays, on s'enrichit à ses dépens.

Les mairies, les conseils municipaux étaient obligatoires et les aspirants peu nombreux. Je ne veux point laisser entendre par là qu'on cherchât à échapper à l'obligation de se dévouer à ses concitoyens. Mais à cette époque on avait conscience d'une responsabilité. Ceux qui étaient investis de ces fonctions étant responsables de leur gestion, voulaient remplir leur mandat avec conscience. Aussi se défiaient-ils de leur propre habileté.

Cependant, en leur mains, les intérêts de leur commune ne périssaient jamais.

Actuellement c'est bien tout le contraire, les frères et amis se disputent à qui mieux mieux ces petites places. Elles ne sont point encore rétribuées, il est vrai, mais on y arrivera, et c'est déjà un moyen pour eux de sortir de la vulgarité. Et quelle vulgarité ! Bon Dieu ! Hier encore pauvres cordonniers, misérables relieurs, ... et qui pis est, tristes citoyens.

C'est bien le cas de dire « où l'ambition va-t-elle se nicher. »

Quant aux moyens pour arriver, ils sont tous bons pour eux. Ils promettent de s'occuper des intérêts publics qu'ils ne connaissent même point. Ils parlent d'embellissements de la ville, d'améliorations dans les finances, de diminution d'impôts. En réalité ils ne s'occupent de rien.

Mais vienne une occasion favorable, et l'on voit ce que peut valoir une conscience républicaine. Rien ne saurait exprimer l'empressement louable avec lequel l'édile de nos jours lâche son petit siège municipal, et s'essaye à grimper sur celui de la Chambre des députés.

Cette brusque et inévitable évolution s'explique facilement.

A la Chambre des députés on est gentiment payé et on peut tranquillement se reposer sur sa banquette sans avoir à redouter les reproches de ses électeurs. Car ces derniers ne peuvent plus faire rendre des comptes à leurs élus, comme sous cet *affreux* ancien régime, de sorte que l'on peut attendre sans crainte et la fin de la séance et la fin de la session.

L'emploi de député est utile et agréable à un autre point de vue.

Si vous êtes doué d'un physique à peu près convenable (ce qui arrive encore quelquefois), une société financière plus ou moins véreuse veut bien vous admettre dans son conseil d'administration. Le titre de *député* produit, en effet, de très heureux résultats sur des actionnaires encore naïfs. Ces sortes de *gobe-mouches*, il est bien entendu, sont largement payés.

Grattez un de nos républicains, vous trouverez un ambitieux. C'est l'ambition seule, c'est le désir de posséder, même aux dépens de ses semblables, qui les fait agir. Aussi n'est-on plus appelé aux fonctions publiques par la confiance de ses concitoyens, mais par les passions, la haine et les appétits des électeurs.

Mais cette anarchie n'aura qu'un temps et, croyons-le bien, nous serons prochainement débarrassés de tous ces sauteurs politiques. La maison a donné coup la semaine dernière. Elle tombera bientôt.

A. MARTINET.

## LES ÉLECTIONS A LYON

Le spectacle de la lutte électorale à Lyon n'a manqué ni de charme ni d'intérêt. Les compétitions y étaient nombreuses et ardentes; les candidats, tous gens de la plus grande valeur, faisaient à l'envi l'éloge de leur désintéressement et l'apologie de leurs actes; les comités rivaux s'envoyaient par la voie des affiches et des journaux les plus agréables compliments, bref, la comédie était parfaite et édifiante.

Jadis, les républicains, unis dans une même haine contre ce qu'ils appelaient la réaction, combattaient sous les mêmes chefs; aujourd'hui la situation a changé. Les hommes d'ordre, battus et découragés, se sont retirés de l'arène électorale; la division s'est mise dans le camp adverse et on n'en est plus à compter les troupes du parti de la République.

Pour s'en tenir à Lyon seulement, et sans analyser les nuances de chaque opinion, quatre politiques se disputaient la prééminence: l'union républicaine, représentée par les candidats du Comité central; l'extrême gauche incarnée dans le citoyen Bonnet-Duverdier; le socialisme soutenu par Félix Pyat; le collectivisme défendu par le citoyen Peillon et son protégé Rogelet. Chaque parti avait couvert les murs de ses affiches; chacun se dépeignait modestement à la foule comme le seul capable de mener à bien l'œuvre des réformes et d'aboutir en même temps le mieux du monde ses adversaires. La lecture de ces diverses proclamations était vraiment aussi amusante que celle d'un spirituel pamphlet et celui qui prendrait le soin de les recueillir pourrait en faire contre les républicains d'aujourd'hui la plus merveilleuse et aussi la plus sanglante satire. Nous avons vu le Comité central dit *Chambard*, flétrir dans le style prudhomme et emphatique qui distingue les repus de notre époque, les utopies des socialistes et copier ensuite textuellement, pour en faire le mandat de ses élus, le programme révolutionnaire. Puis est arrivée la protestation des dissidents du comité Chambard qui, groupés sous la bannière du citoyen Lombard, contestent désormais à leurs anciens collègues le droit d'imposer des candidats au peuple lyonnais. En même temps apparaissaient les affiches du citoyen Bonnet-Duverdier, « l'ami de l'ouvrier, l'ami du citoyen, le grand orateur, etc., etc. » et l'ennemi du maréchal Mac-Mahon a pris à nos yeux les proportions d'un Messie destiné à briser les chaînes du peuple. Pour chauffer sa candidature compromise, ses amis avaient placardé sur les murs des lettres de Louis Blanc le recommandant à la population lyonnaise, des réponses de citoyensalomnies aux journaux opportunistes de notre ville, enfin toute une liste de protestations flatteuses ou indignées, écrites pour éclairer la masse des électeurs et pleines de piquantes révélations sur la manière dont se fait la cuisine des élections en l'an de grâce républicaine 1881.

Mais ce n'est pas tout. Pendant qu'opportunistes et radicaux guerroyaient ainsi avec cette courtoisie qui est un de leurs apanages, le citoyen Félix Pyat est entré à son tour dans la carrière et un seul coup d'œil lui a suffi pour juger les combattants. Pour lui, les candidats du comité central sont des jésuites déguisés, et Bonnet Duverdier lui-même, le plus pur, n'est qu'un vil réactionnaire. Ce n'est pas à ces bourgeois, à ces exploités que les électeurs doivent donner

leurs suffrages, s'ils veulent voir s'ouvrir l'ère des réformes sérieuses. Non ! prenez mon ours, leur dit le citoyen Pyat; c'est moi « le *Martyr du peuple* » qu'il faut envoyer à la chambre. Et les socialistes ont fait grand tapage; ils ont ameuté à coups de grosse caisse les électeurs autour de leurs tréteaux; ils avaient même annoncé à son de trompe que le farouche démagogue viendrait en personne défendre son programme. Mais il s'est trouvé par malheur une raison majeure pour l'arrêter en route.

Je ne veux pas me laisser aller à des imputations hasardées contre cet austère citoyen, car je l'ai en très haute estime; mais je me suis laissé raconter que l'accueil fait par les Parisiens à sa candidature l'avait un peu découragé.

Ce communiste endurci qui, en 1871, savait si bien se tirer d'affaire et chercher un sûr abri à l'étranger, pendant que ses soldats se faisaient fusiller pour lui par des soldats de l'ordre; cet homme courageux qui naguère encore prenait bravement le chemin de Bruxelles pour éviter la prison, était allé, il y a peu de jours, faire une conférence aux ouvriers de Paris, dans l'espoir que sa présence seule soulèverait les réclamations populaires et ferait rentrer ses adversaires dans la néant. Mais au lieu de l'accueil enthousiaste qu'il attendait, il ne recueillit que des sifflets; il fut pendant une heure l'objet des épigrammes de la foule; et il finit par abandonner honteusement la tribune, poursuivi par les quolibets des Parisiens gouailleurs qui lui rappelaient sa courageuse conduite.

Le souvenir de ce petit succès aurait-il été assez puissant pour déterminer ce brave citoyen à se soustraire aux ovations des Lyonnais? Je l'ignore. Ses partisans ont expliqué son silence d'une autre manière; ils ont fait apposer sur les murs de la ville des déclarations menaçantes où ils laissaient entendre que des dépêches pleines d'un enthousiasme délirant avaient appelé à Lyon l'illustre Félix Pyat, mais que des mains mystérieuses les avaient soustraites. Quels sont les auteurs de cette soustraction coupable? Personne ne l'a dit et on ne fait plus mine de le rechercher.

Toujours est-il qu'une *raison majeure* nous a privés par deux fois d'entendre cette éloquente parole et les Lyonnais ne s'en consolent pas.

Un dernier affront était d'ailleurs réservé au citoyen Félix Pyat. Le souffle empoisonné de l'envie est venu ternir cette réputation jusque là sans tache; on l'a traité de réactionnaire et de cléricale. C'était le coup de grâce; il ne s'en est pas relevé. Pauvre Félix Pyat !

Il faut bien dire aussi qu'il a mérité en partie son infortune: on peut-être plus communiste que lui. Il a combattu les candidatures ouvrières et c'est un crime qu'on ne lui pardonnera jamais, sans doute, j'admets que dans son désintéressement patriotique, il se croit indispensable au bonheur de la France et que, pour cette raison, il aime mieux voir sortir de l'urne son nom que celui d'un obscur ouvrier. Mais la ville multitudes n'a pas compris cet excès de zèle, et le pauvre candidat est piteusement resté sur le carreau.

Il avait été laissé bien en arrière d'ailleurs par le citoyen Peillon. Celui-ci est beaucoup plus pratique et beaucoup plus expéditif que tous les autres. Dans deux proclamations imprimées sur papier de couleur pourpre, il avait d'abord engagé tous les ouvriers, « les forçats du travail, » suivant sa belle expression, à voter pour un de leurs « compagnons de chaîne, » le citoyen Rogelet. Puis il a réfléchi ! il s'est dit probablement que le résultat pratique de ses belles phrases serait à peu près nul, et il a employé une troisième feuille de papier rouge pour démontrer aux masses l'inutilité du bulletin de vote, — bien plus, a-t-il dit, le bulletin de vote est nuisible, et c'est la force qui seule tranchera désormais les nœuds gordiens de la politique. Emploiera-t-on pour cela le fusil, le pétrole ou la dynamite? Le citoyen Peillon ne s'est pas expliqué sur ce point. Mais le principe est admis et on s'entendra, je pense facilement sur les moyens de le mettre en action.

Qu'est-il sorti de cette terrible mêlée où opportunistes, radicaux, intransigeants, socialistes et collectivistes étaient aux prises les uns contre les autres? Nous le savons. Sauf à la Guillotière où le citoyen Bonnet-Duverdier tient à lui seul Thiers et Crestin en échec, le Comité central a vaincu. Mais les opportunistes ne doivent leur victoire qu'à l'exagération de leur programme, et il est vrai de dire que le combat se terminera, en réalité, à l'honneur des intransigeants.

En présence de ces opinions variées, en effet, si l'on examine les hommes qui les représentent, mais identiques lorsqu'on étudie les programmes dans lesquels elles se résument le parti conservateur, devait-il rester immobile? Quelques-uns avaient pensé que non, et ils avaient engagé leurs compatriotes à lutter. Leur voix s'est perdue dans le désert, sans même trouver un écho. Tant pis ! il n'est plus temps de se livrer à des regrets inutiles: le sort en est jeté. Mais, pour employer une expression vulgaire, nous verrons comment les conservateurs boiront le vin qu'ils ont laissé tirer.

ROBERT.

## LES PROUESSES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Lyon, dont chacun a pu, depuis longtemps, admirer la haute compétence et l'impartialité toute républicaine qu'il apporte à la gestion des deniers de tous — le demander aux écoles congréganistes — vient encore de signaler son intelligente administration par le projet du changement des noms de quatre-vingt-quatre rues. L'exécution de ce projet, qui transformera notre cité en un nouveau labyrinthe, aura encore le grave inconvénient de jeter la confusion dans les rapports journaliers de ceux qui habiteront les rues débaptisées, car on ne s'accoutume pas en un jour à l'appellation récente qui succède à un nom séculaire.

Nos édiles se soucient fort peu de ces petits désagréments, et une telle considération n'est pas digne de les arrêter; mais, puisque la Commission chargée de l'étude des nouvelles dénominations se targue de tenir bon compte, pour son travail, des souvenirs de notre histoire locale — voir le journal le *Progrès*, — on peut s'étonner de voir cependant combien de noms historiques sont tristement condamnés à disparaître.

Ainsi, parmi les rues de la Croix-Rousse vouées à la métamorphose, se trouve celle de Saint-Pothin, laquelle, ce me semble, eût dû être épargnée en faveur des souvenirs historiques qui s'y rattachent. C'est là, en effet, que M. de Roche-

bonne, archevêque de Lyon, établit le séminaire dit de *Saint-Pothin*, maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes. Des lettres-patentes de 1737 approuvèrent cette charitable institution, que soutint, dans le principe, une rente de 5,000 livres prélevée sur le clergé du diocèse jusqu'à ce que l'œuvre eût acquis des ressources suffisantes pour subvenir, par elle-même, à ses besoins.

L'antique et fameuse abbaye de l'Isle-Barbe ayant été supprimée en 1741, la maison de retraite y fut transférée en 1743, et ses prêtres se chargèrent de desservir les quatre églises du vieux monastère, mais la chapelle de l'établissement primitif de la rue Saint-Pothin subsista. Les bâtiments et les propriétés qui en dépendaient sont occupés, depuis 1831, par les religieuses de Sainte-Elisabeth.

Voilà des souvenirs locaux empreints, on le voit, d'une saveur des plus cléricales qui aura, n'en doutons pas, désagréablement chatouillé les susceptibilités jalouses et inquiètes de nos municipaux libres-penseurs. Il faut remarquer, du reste, que leur zèle infatigable s'exerce, de préférence, sur les rues portant les noms de saints.

Après la démolition stupide de la vieille croix de la Grand' place, le monument le plus historique du quartier, il était juste que le Conseil municipal poursuivît sa compagnie de régénération en laicisant les rues elles-mêmes, et voilà pourquoi, avec tant d'autres et malgré ses souvenirs, la rue Saint-Pothin verra, sous peu, son vieux nom supplanté par une appellation en meilleure harmonie avec les idées progressistes de notre temps.

ANTOINE FRANÇOIS.

## LES CONVICTIONS RÉPUBLICAINES

La fameuse réunion de Charonne est déjà loin de nous. Qu'on nous permette cependant d'en tirer quelques conclusions.

Il y a un peu plus de dix ans, l'orateur sublime, le tribun magnifique, le patriote par excellence, Gambetta, en un mot, n'avait pas assez de tendresse pour les nouvelles couches en général, pour les couches de Belleville en particulier. Le peuple de Belleville ! C'était si beau, si grand, si pur (pureté républicaine, bien entendu).

Aujourd'hui, tout est bien changé ! Ce peuple est devenu une *hideuse populace*, un *ramassis de gens ignobles*, un *tas de gueulars*, une *tourbe d'esclaves inconscients et d'ivrognes*, une *collection de bêtes féroces qui seront bientôt relancées au fond de leurs repaires*.

M. Gambetta qui connaît son monde, doit avoir raison en appréciant ainsi ses électeurs.

Mais pourquoi s'il vous plaît, un langage si différent, à dix ans d'intervalle ??

Belleville est pourtant toujours Belleville ! c'est peut-être Gambetta qui n'est plus le même.

Le *Maitre*, aidé de Trompette, a arrondi sa bedaine; il a pensé que la vue de sa personne engraisée contenterait son peuple, et Gambetta s'est trompé.

On voulait une foi politique, des principes, des convictions. Il n'y avait rien de tout cela, et Gambetta fut sifflé.

J'espère qu'on sifflera bientôt la République toute entière, car les convictions lui font absolument défaut. Elles n'existent pas même au plus haut échelon des fonctions suprêmes. Elles n'existent pas davantage chez les hommes que nous connaissons, et qui dans nos parages sont à la tête du mouvement républicain.

Des convictions ! mais où les trouverons-nous ? De tous les citoyens qui sont actuellement au pinacle, prenez celui que vous voudrez, tournez-le dans tous les sens, mettez-le sous le pressoir, vous n'aurez pas une goutte de foi politique, vous n'aurez pas le plus petit principe.

A-t-il des convictions, cet Andrieux, jadis le héros des revendications lyonnaises, le délégué à l'anti-concile de Naples, l'orateur éloquent de la sainteté des émeutes; et aujourd'hui l'homme autoritaire que l'on connaît, l'adversaire acharné des franchises municipales, autrefois adorées ?

A-t-il des convictions, ce riche directeur du Crédit lyonnais, le député de l'Ain, M. Germain, dont, depuis dix ans, chaque profession de foi est la négation de celle de la veille, et qui prétend cependant n'avoir pas changé ?

A-t-il des convictions, ce Chavanne, qui souscrit maintenant des deux mains aux mandats impératifs les plus échevelés, et qui, autrefois, mené par son oncle, le vénérable curé de Trèves, se laissait docilement conduire auprès des curés de Lyon, à seule fin de réclamer un patronage pour le jeune docteur, qui alors pensait bien ?

A-t-il des convictions, ce maire de Lyon, qui, le Jeudi saint, frappe pieusement dans le bassin de l'Hôtel-Dieu, et qui, dans son conseil, applaudit à toutes les fredaines antireligieuses, qui demande 40.000 fr. pour ses menus plaisirs, lorsque, dix ans auparavant, il trouvait que 16.000 étaient bien suffisants pour ceux de Barodet ?

Des convictions ! allons donc. Ils ignorent totalement la signification de ce mot.

Ils veulent des honneurs, des places, des décorations, des traitements. Pour obtenir tout cela, il faut crier *aujourd'hui* : Vive la révision, vive le scrutin de liste, vive la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc. etc...

Demain, s'il le fallait, ils acclameraient tout le contraire.

C'est exactement le sabre de M. Prudhomme. Ce sabre, qui est le plus beau jour de la vie, on jure de s'en servir pour défendre la République, et... au besoin, pour la combattre.

Ceci me rappelle une bonne histoire :

Un très honorable fabricant de notre ville (que je ne pourrais nommer), avait un soir, à sa table, deux ou trois convives, libre-penseurs et radicaux. Inutile de dire que les affaires seules avaient provoqué cette réunion disparate.

Les mets étaient succulents, les vins des premiers crus. Il y avait surtout un Marsala qui était délicieux.

Mais voilà ! était-ce une malice de notre fabricant ; pour déguster le Marsala, il fallait, condition obligatoire, porter la santé de Pie IX.

Croyez-vous que nos bons radicaux essayèrent d'essuyer la plus légère grimace ?

Oh ! que nenni.

Il n'y eut qu'une seule voix pour crier : Vive le Saint-Père !

Si le lendemain ils ont dit : Vive le diable ! c'est que le Champagne était encore meilleur.

\*\*\*

C'est vraiment dommage que Dieu ne m'ait pas donné la richesse. Il me semble qu'avec des cervelas truffés, des rubans rouges, des cigares exquis, des bureaux de tabac, je pourrais me procurer un bon nombre de partisans. Si Chambord était un des grands crus de France, qui sait si on ne crierait pas bientôt : Vive le roi !

Max.

## CHASSE AUX MENSONGES

### LE CARILLON DE St-GEORGES.

Il est revenu à vie, après un décès de quinze jours. Son numéro du 20 août est presque tout entier consacré à accuser de pornographie les vertueux citoyens Tony Loup, Abel Peyrouton, Delaroche et consorts.

Done, pas de mensonge cette semaine.

### LE RADICAL DE LYON,

organe de Bonnet-Duverdier, cherche le chemin du succès. Il a dû le trouver déjà ; car son feuilleton de naissance est bien le plus infâme qu'on puisse fabriquer. En racontant les orgies dégoutantes du citoyen Horace Max, le Radical a bien soin de ne pas dire que c'est un roman sale de son invention. Et les pauvres ouvriers qui liront ça croiront que c'est arrivé.

Et voilà l'instruction libre et laïque qu'on répand sur le peuple.

### LÉO TAXIL.

Est toujours à la tête de l'Anti-Clerical. Cette feuille infecte, plus infecte que la pornographie la plus accentuée, est encore agrémentée de mensonges infâmes et de grossièretés. En voici quelques spécimens, n° du 24 août 1881 :

« Les congrégations religieuses possèdent des biens pour 259.950.000 francs. »

Et quatre pages plus loin :

« La valeur vénale des immeubles possédés et occupés par les congréganistes est de 712 millions et demi. »

On voit que cela augmente. Léo Taxil ajoute :

« Et savez-vous ce que, pour cette fortune colossale, les congrégations paient de patente ? Ils paient 157.495 fr. »

Et ailleurs, le même Léo Taxil, ou son secrétaire Ferrand Laffont s'écrie :

« Remarquez que tous les biens des congrégations sont des biens de main morte, c'est-à-dire qui, ne se léguant pas, sont exemptés des droits de succession, si onéreux pour les héritages entre particuliers. »

\*\*\*

Remarquez à votre tour, amis lecteurs.

Sous la plume vénimeuse de Léo Taxil, les millions se multiplient d'une façon admirable : page 554 c'est 259.000.000, et page 559, c'est 712 millions et demi.

Voilà une craque qui est de taille ! admirez encore :

« Les biens de mainmorte sont exemptés des droits de succession. »

Oui, hypocrite, mais ils sont soumis aux droits de mainmorte, beaucoup plus lourds que ceux de succession.

\*\*\*

« Pour 712.000.000, les congrégations ne paient que 157.000 fr. de patente. »

Eh ! triple hypocrite, vous parlez de patente ; vous espérez donner le change. Et les impôts ? vous n'en parlez pas, et vous semblez en parler.

Ca fait bien dans le paysage. Les imbéciles qui vous lisent, un œil fermé, croiront bonnement que les congrégations ne paient pas l'impôt, et volent le gouvernement, tandis qu'au contraire, le gouvernement suce ces pauvres maisons religieuses comme des vaches à lait.

Nous connaissons, nous, des maisons religieuses, des orphelinats fondés pour les pauvres, qui paient si peu de patente et d'impôts, qu'ils sont sur le point d'être fermés faute de pouvoir contenter le fisc.

Et le jour où de nouvelles charges pèseront sur ces maisons, nos rues seront pleines d'orphelins, de vieillards, d'infirmités et d'estropiés, abandonnés par manque de ressources.

Voilà peut-être ce que veulent les politiciens de l'Anti-Clerical. Si le gouvernement les exauce, ils l'auront. Et le peuple comprendra alors... mais un peu tard.

Terminons par cette ignoble phrase du même journal :

« On frémit quand on pense à combien de vols, de captations, de séquestrations est due l'énorme opulence du clergé. »

Habile escamotage !

Tout à l'heure, c'étaient les congrégations, à présent, c'est le clergé. Les sauteurs littéraires inspirés par Léo Taxil n'en font pas d'autres. Ils sont lus par des niais, pourquoi ne leur chanteraient-ils pas des sonnettes ?

Allons, Léo Taxil, ne frémissez pas tant, prouvez, nous vous attendons.

Maintenant, on nous affirme que le gouvernement a la main dans ces sortes de calomnies, et qu'il va en tirer ses arguments pour de nouvelles lois tyranniques contre le clergé.

Nous n'en voulons rien croire, quoique ce rôle ne soit pas au-dessous du talent de M. Ferry.

\*\*\*

### LE PROGRÈS

Ce journal a reçu, paraît-il, d'un de ses lecteurs, de graves plaintes contre les cloches de Saint-Pothin. La fille de ce lecteur est au lit depuis six semaines, et les sons discordants des cloches lui donnent des crises.

Nous plaignons cette pauvre fille. Mais si elle est au lit depuis six semaines, elle a dû s'y mettre vers le 14 juillet. Sa maladie n'aurait-elle pas eu pour cause le bruit épouvantable des pétards qui, pendant deux nuits, ont jeté des soubresauts dans toute la ville ? Le Progrès n'en parle pas. Ce serait peut-être à vérifier ; nous verrions ensuite pour les cloches. Le Progrès a la parole.

### LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

journal officiel du citoyen Gambetta, attribue aux cléricaux le tapage de la rue Saint-Blaise et l'échec piteux de son patron, qui n'a su qu'insulter et fuir.

La morale franc-maçonnique est évidemment pour quelque chose dans cette explication. « C'est la faute aux curés » est un mot magique qui explique tout dans ce clan là.

Nous serions cependant curieux de voir comment la grande République française s'y prendrait pour expliquer et prouver que les cléricaux ont voté pour Tony Révillon et Sigismond Lacroix.

Allons, ô grand journal lumineux, un peu de lumière là, S. V. P.

## SANS PUDEUR

Nous trouvons dans Lyon-Républicain l'entrefilet suivant :

« A Condrieu, les curés, quoiqu'emargeant au budget de la République, semblent avoir pour principale tâche de combattre le gouvernement républicain. »

« Pendant la période électorale, ils n'ont pas manqué d'agir, suivant leurs habitudes. »

« Des affiches du comité républicain, portant la profession de foi de M. Varambon, avaient été apposées sur le portail du presbytère, bâtiment communal, situé près du lieu du vote. »

« Une première fois, le vendredi 19, ces affiches furent enlevées. D'autres affiches furent apposées au même endroit le jour du vote, c'est-à-dire le dimanche 21. Elles eurent le même sort que les premières. »

« Les vicaires, saisis d'un saint courroux, tinrent à honneur de faire disparaître eux-mêmes ces affiches. Le plus beau, c'est qu'ils s'en sont vantés. »

« Procès-verbal a été dressé par le brigadier de gendarmerie, dévoué aux idées républicaines, et l'affaire finira devant le tribunal correctionnel. »

Nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans ces lignes qui ont la prétention d'être malicieuses. Mais nous pensons que la simple pudeur devrait défendre les portes des presbytères contre les élucubrations anticléricales du citoyen Varambon.

Nous adresserons à M. Jantet, à cette occasion, quelques petites questions :

Parce que « les curés émargent au budget de la République » peut-on en faire des courtiers électoraux ? des porteurs de bulletins ?

Parce que le presbytère est « bâtiment communal » peut-on y coller les saletés de Léo Taxil et les grivoiseries de Zola écrivains de la République ?

Un peu de pudeur, s. v. p.

A. DUBEC.

## MOURIR POUR LA PATRIE

M<sup>me</sup> Jacqueson -- est la femme de M. le Maire de Saizy, Saône-et-Loire. M. Jacqueson avait, tout récemment, fait des pieds et des mains pour chasser les Sœurs de l'école de Saizy, par pur dévouement aux institutions républicaines.

Depuis plusieurs mois on attendait la nouvelle institutrice laïque, qui devait amener le progrès des lumières, et seconder le pur dévouement de M. le Maire, lorsque tout à coup on apprit que la titulaire nommée n'était autre que M<sup>me</sup> Jacqueson, femme de M. le Maire.

Cette manière de pratiquer le « pur dévouement » a paru très originale aux habitants de Saône-et-Loire.

\*\*\*

M. le docteur Terver -- n'est plus maître à Ecully, depuis les dernières élections au conseil municipal. Aussi, par arrêté ministériel en date du 17 août, il a été nommé directeur de l'école pratique d'agriculture d'Ecully.

Et que diable ! puisqu'on ne veut pas de son dévouement gratuit municipal, n'est-il pas tout naturel que le gouvernement lui donne un emploi rémunéré... et qu'il l'accepte ?

Aussi il l'a accepté, par pur dévouement, comme plus haut.

\*\*\*

Instruction publique. -- Chacun sait combien le gouvernement a le souci de l'instruction et quels progrès il a opérés depuis quelques années. Mais tout le monde ne sait pas avec quelle profusion on a gaspillé notre argent à ce propos.

Le budget municipal de la ville de Lyon, année 1881, nous annonce une dépense, pour cette même année, de la toute petite somme de « un million neuf cent vingt mille six cent quatre-vingt-seize francs. »

C'est pour rien.

Et comme détail significatif, nous y trouvons :

« Traitement du personnel attaché au magasin scolaire (entretien et distribution des fournitures scolaires). »

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| Traitement du conservateur-distributeur.. | 3.500  |
| — du piqueur.....                         | 1.800  |
| — du garçon de bureau.....                | 1.200  |
| — de 3 ouvriers à 1.200.....              | 3.600  |
| — menus frais.....                        | 100    |
| Promotions et créations d'emplois.....    | 4.800  |
| Total.....                                | 15.000 |

Puis, lesdites fournitures scolaires s'élevant à..... 100.000

Nous avons un petit total admirable de... 115.500

## UN PRÊTRE BRETON

Par M<sup>me</sup> Zénaïde FLEURIOT.

Charles poussa un cri comme si toutes les fibres de son cœur se brisaient, et s'élança dans la cour.

Annan accourut après lui.

— Charles, monsieur Charles, où allez-vous, au nom du ciel, s'écria-t-elle ?

Mais l'adolescent ne l'entendit pas et disparut bientôt sur la route de Carhaix.

La fermière s'arrêta essoufflée.

En ce moment, un paysan parut à la barrière d'un champ voisin. Annan joignit les mains en l'apercevant.

— C'est le bon Dieu qui vous envoie, Louis, s'écria-t-elle. Penru emmène à Carhaix le recteur et mon pauvre Guillo, et voilà Monsieur Charles qui va aussi se faire prendre. Courez après lui, mon cher homme, afin qu'il ne lui arrive pas malheur. Il y en a assez comme cela, ajouta-t-elle, tandis que de grosses larmes coulaient de nouveau sur ses joues ridées.

Louis avait été frappé de stupeur en apprenant l'arrestation de son maître. Aux dernières paroles d'Annan, il jeta loin de lui ses lourds sabots.

— Ah ! si j'avais aujourd'hui mes bonnes jambes d'autrefois, murmura-t-il en s'élançant sur les traces de Charles.

Il courut longtemps sans se décourager. A une demi-lieue du Coat-Rolland, il trouva les souliers du jeune homme. Il les avait sans doute jetés pour courir plus vite.

Louis s'arrêta un instant pour reprendre haleine et pour essuyer avec le revers de sa manche de toile la sueur qui tombait à gouttes pressées de ses cheveux et de son visage, puis il repartit.

Arrivé sur la hauteur voisine, il vit un groupe d'hommes qui montaient lentement une côte escarpée. Ce ne pouvait être que M. Duparc et Guillo entourés de leur escorte, et cependant Charles ne paraissait pas sur la route. Louis découragé, s'assit sur le revers du fossé. Il songeait tristement au sort réservé à son maître, quand un aboiement bien connu le fit tressaillir ; il se leva et aperçut au milieu du chemin Poth, le petit chien de Coat-Rolland. Louis le siffla, mais le brave animal resta à la même place, aboyant de toutes ses forces, et po usant par intervalle des hurlements de détresse.

Louis courut vers lui, et resta saisi d'effroi en apercevant Charles étendu sans mouvement au pied d'un arbre. Ses jambes étaient ensanglantées, son visage pâle et froid. Il s'empêcha d'aller chercher du secours à la ferme voisine, et Charles fut apporté au Coat-Rolland, ne donnant aucun signe de vie.

La vieille Margarid, qui à la nouvelle de l'arrestation de son maître était accourue à la ferme, se joignit à Annan pour prodiguer au pauvre enfant les soins les plus empressés. Il

sembla enfin se ranimer ; mais à l'évanouissement causé par la fatigue succéda une fièvre ardente qui mit ses jours en danger.

Une semaine se passa en alternatives de crainte et d'espoir : la force de sa constitution l'emporta cependant sur la violence du mal. Le délire cessa, et un matin il se réveilla faible encore, mais guéri. Ce sommeil réparateur le rendait à la vie, à la raison, mais aussi au sentiment de ses inquiétudes. Il se souleva péniblement sur ses oreillers, et promena dans sa chambre un regard troublé et incertain.

Margarid filait au pied du lit.

Il appelait doucement. La vieille femme, qui le croyait toujours endormi, leva sur lui ses yeux rougis par les veilles et par les larmes.

— Mon oncle ? qu'est devenu mon oncle ? demanda Charles d'une voix basse, mais distincte.

Le fuseau échappa aux doigts maigres et ridés de Margarid ; elle se couvrit le visage de ses deux mains et éclata en sanglots.

Ce fut sa réponse.

L'avant-veille, M. Duparc avait subi sur une place publique, à Brest, le supplice que lui avaient mérité sa fidélité à son Dieu, son attachement à ses devoirs et la haine de Penru.

On voit que la République est une bonne mère, et qu'elle répand l'argent au moins autant que l'instruction. Heureux Chapitot!

\*\*

**Les candidats officiels malheureux**—vont, paraît-il, recevoir des compensations. C'est dans ce but que le mouvement des fonctionnaires de la R. F. aurait été retardé jusqu'après les ballottages.

Le système a du bon. et le gouvernement peut donner à ses candidats une invite très alléchante :  
Approchez, Messieurs, tous les coups l'on gagne!

## LA SCIENCE RÉPUBLICAINE

### LES MIRACLES.

#### LE MIRACLE DU SANG DE SAINT JANVIER.

(Suite et fin).

Mais la substance contenue dans l'ampoule ne pourrait-elle pas se solidifier par un abaissement de température dans la niche et se liquéfier dans la chapelle dont l'atmosphère ambiante serait plus chaude? Dans ce cas, l'atmosphère de la niche et de la chapelle ne devraient pas, comme elles le font cependant, marquer toujours le même degré thermométrique, spécialement au moment où l'on ouvre la niche; et la liquéfaction devrait s'opérer chaque jour dans le même espace de temps approximativement.

Le chapelain qui porte le reliquaire pourrait-il y faire pénétrer de la chaleur au moyen de quelque appareil caché mystérieusement sur sa personne? Il lui faudrait alors indispensablement un moyen de communication: par exemple, un fil métallique, s'il s'agit d'un courant électrique, ou bien un tube de dégagement, pour porter l'air chaud, etc. Et encore il serait nécessaire que chacun de ces appareils, pour produire son effet, pénétrât dans l'intérieur du reliquaire et agit sur l'ampoule en divers points à la fois, puisque la masse, en se liquéfiant, se détache au même moment de toute la superficie des parois. Et puis la vue de l'appareil supposé ne pourrait se dérober à toutes les personnes présentes, surtout quand le reliquaire est retourné sans dessus dessous; car alors le chapelain retire la main qui tenait le manche, saisit la couronne de l'autre, et toute la partie inférieure de l'ampoule, remplie par la matière solidifiée, reste à découvert.

Enfin, peut-être pourrait-il y avoir dans l'intérieur du reliquaire deux tubes enfoncés à l'une de ses extrémités et cachés dans la bordure métallique; ces deux tubes contiendraient chacun une substance diverse dont l'une se mélèrait avec l'autre au moment du renversement du reliquaire, ce qui produirait une élévation de température suffisante pour liquéfier le contenu de l'ampoule.

Tel serait par exemple l'effet de la combinaison de l'eau et de l'acide sulfurique concentré. — Dans cette supposition il faut admettre que ces deux substances ne produiraient leur effet qu'une seule fois; et que le reliquaire soudé partout devrait être ouvert pour répéter l'opération. D'plus, le mélange des deux substances ne pourrait agir à son contact immédiat avec l'ampoule, parce qu'on le verrait, et s'il restait caché à travers la bordure, toute la partie métallique du reliquaire serait la première à s'échauffer, chose que l'on remarquerait nécessairement. En outre, cette augmentation de chaleur devrait diminuer progressivement pendant les heures de l'exposition, et alors la substance serait redevenue solide le soir; comme aussi la liquéfaction devrait se produire dans une période de temps à peu près uniforme, à moins qu'on ne veuille encore supposer que le chapelain ne règle lui-même la sortie des substances des tubes, au moyen de soupapes ou d'autres artifices (?).

**Action des dissolvants.** — L'autre moyen connu pour faire passer un corps de l'état solide à l'état liquide est l'action des dissolvants sur les matières solubles, ou bien celle des acides ou de tout autre réactif, sur une substance apte à devenir soluble dans l'eau du réactif ou dans le réactif lui-même.

Dans tous les cas, le liquide à employer devrait être en quantité telle qu'il ne pourrait échapper à l'observation, car il occuperait nécessairement l'espace supérieur de la masse solide contenue dans l'ampoule, masse qui, d'autre part, ne pourrait devenir liquide qu'en partant des couches supérieures vers le bas. Il ne me semble pas possible non plus de faire pénétrer un dissolvant jusqu'au fond d'un récipient contenant une substance coagulée sur les parois, sans que la masse supérieure ne soit préalablement dissoute. Dans ce cas, le phénomène devrait se manifester, au moins les premiers moments, par une partie de la substance liquéfiée en haut, et une autre encore solide adhérente aux parois.

L'hypothèse du bouillier de Franklin n'est pas admissible, attendu que les principales conditions font ici défaut, c'est-à-dire: que la substance devrait être toujours liquide et hermétiquement fermée; que l'ampoule devrait être placée dans le reliquaire de façon à pouvoir représenter une des deux extrémités du bouillier supposé. Or, quand bien même toutes ces circonstances seraient possibles, on observerait dans la substance liquéfiée des bulles de vapeur qui, par le fait de leur instantanéité, n'auraient rien de commun avec les bulles et le globe qui persistent des heures entières dans la substance de l'ampoule.

Si donc ni l'action de la chaleur, ni celle des dissolvants ne peuvent être la cause de la liquéfaction, et si, par aucun autre moyen connu on ne peut l'expliquer, non plus que les autres phases que présente la substance en question, on doit conclure que, dans l'état actuel de la science, il nous est impossible de résoudre le mystérieux problème. — Naples, 27 août 1880.

Cette étude faite, comme on le voit, au point de vue exclusivement scientifique, par un chimiste très compétent et en dehors de tout parti pris, ne s'occupe pas de la nature de la substance renfermée dans l'ampoule; une analyse chimique permettrait seule de se prononcer. Mais, se renfermant dans les limites d'un examen du phénomène physique et de ses circonstances, elle conclut à l'impossibilité d'expliquer la liquéfaction par les seules influences naturelles. Les expé-

riences qu'a entreprises M. Punzo, sur un grand nombre de corps liquéfiables à divers degrés de température, l'amènent à affirmer que la science ne peut pas reproduire ce qui se passe dans la cathédrale de Naples, en se plaçant dans des conditions identiques; ni l'élévation de température, ni l'adjonction de réactifs, ni les secousses imprimées au récipient ne suffisent à rendre compte des faits.

Enfin le phénomène en question offre un caractère remarquable, c'est de ne pas se reproduire deux fois de suite d'une manière identique dans des circonstances identiques; il y a là violation flagrante des lois naturelles, dont le caractère distinctif est précisément la constance et la régularité.

Cependant, l'Eglise, toujours extrêmement sage, n'a jamais défini et ne définira probablement jamais, le caractère miraculeux de la liquéfaction du sang de saint Janvier. Sans doute, en permettant l'exhibition publique de ce phénomène dans une cathédrale, au milieu des cérémonies du culte, elle autorise et encourage implicitement la croyance au miracle, et en cela elle est d'accord avec la science, qui, par la bouche de M. Punzo, proclame ce phénomène inexplicable et mystérieux.

Mais de là à encourager la superstition, il y a loin. En présence d'un fait qui offre toutes les apparences du miracle, mais dont néanmoins le caractère surnaturel n'est pas absolument certain, que commande la prudence? Elle commande d'abord de réserver son jugement définitif, en faveur du miracle; c'est ce que l'Eglise a fait, puisque nulle part, pas même dans les légendes du bréviaire romain, elle n'affirme le caractère surnaturel de la liquéfaction du sang de S. Janvier; elle se contente d'en parler comme d'un fait étonnant.

La prudence commande, en second lieu, de ne pas se prononcer contre le caractère miraculeux de ce fait, puisque très probablement c'est un miracle véritable. L'Eglise doit donc laisser à ses enfants la liberté de regarder cette liquéfaction comme un miracle; elle doit leur laisser la liberté d'agir conformément à leur persuasion, qui est fondée sur des preuves solides et nombreuses.

Elle ne pourrait, en effet, interdire la manifestation de leur conviction sur ce point, et les démonstrations de leur piété, sans se prononcer indirectement contre le caractère miraculeux du phénomène, ce qu'elle doit éviter, puisque très probablement le miracle est réel. De plus elle s'exposerait à commettre une impiété, en prétendant s'opposer à ce qui est vraisemblablement une manifestation de la puissance divine.

En quoi cette conduite favorise-t-elle la superstition? Mais, dit-on, si le fait s'explique un jour naturellement? Qu'en résultera-t-il? sinon que personne ne croira plus que c'est un miracle et aux yeux de tous, la réserve de l'Eglise, qui ne l'a point déclaré tel, sera justifiée. Si, au contraire, le caractère miraculeux devient certain, la conduite de l'Eglise, qui en ce point laisse pleine liberté aux convictions de ses enfants et à l'expansion de leur piété, se trouvera pareillement justifiée.

D<sup>r</sup> I. GNARUS.

Le Gérant: Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Sala, 44.

**SOCIÉTÉ DE L'UNION GÉNÉRALE**  
Société anonyme au Capital de Cent Millions de Francs  
16, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 16

**PAIEMENT IMMÉDIAT**  
**COUPONS**  
RENTES. : Françaises  
ACTIONS : et  
OBLIGATIONS : Etrangères

**LE CAFÉ GOURMETS**  
est composé des meilleures sortes.  
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TREBUCHET**  
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

## LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N<sup>os</sup> par An  
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

**2 FRANCS PAR AN**

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO: Situation Politique et Financière. — Renforcements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement: Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taithout, Paris

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

ABONNEMENTS SANS FRAIS  
A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE  
A l'Agence FOURNIER,  
14, rue Confort, à Pentresol.

ASTHME & CATARRHE  
GUÉRISSEMENT  
CIGARETTES ESPECI  
2 fr.  
1<sup>re</sup> Ph<sup>ie</sup>. — DÉPOT: 128, r. St-Lazare, PARIS  
(1880)

ÉVITER  
LES  
CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
ÉVITER  
LE VÉRITABLE  
NON

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT

Pièces d'eau, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie

**FAVIER SIMON**

ROCAILLEUR  
Médaille à l'Exposition de Lyon 1872, au Concours agricole

56, Rue de Trion, au 2<sup>e</sup>

(Lyon-St-Just).

A VENDRE  
PAR SUITE DE DÉCÈS  
UNE

**IMPRIMERIE**

Avec un Journal local et une Librairie bien achalandée, située dans un centre industriel de la Somme, sur une ligne de chemin de fer, à 3 h. de Paris.

S'adresser à l'Agence Havas

8, Place de la Bourse, à Paris.

Inc<sup>le</sup> Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

**COSMYDOR**

Paris, 28, r. Bergère. Se vend partout 1,50 le fl.

**DOCTEUR CHOFFÉ**  
Ex-Médecin de la Marine, etc. offre gratuitement une brochure indiquant sa Méthode (10 années de succès dans les hôpitaux) pour la Guérison radicale de: **Hernies, Hémorroïdes, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Maladies de la vessie, de la Matrice, du Cœur, de l'Estomac, de la Peau, des Enfants, Scrofule, Obésité, Hydrocèle, Anémie, Cancer, etc.**  
Adressez les demandes, 27, Quai Saint-Michel, PARIS.

33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

PUBLICATIONS NOUVELLES  
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 104 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la manière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix: 125 fr., payables 5 fr. par mois.  
En préparation: L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU. 2 vol. gr. in-8. illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

120,000 Abonnés  
**Le Moniteur**

**Valeurs à Lots**

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)  
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères  
LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)  
Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.  
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.  
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, UN FRANC PAR AN et à PARIS, 17, rue de Londres.

**CONTRE ANÉMIE**  
Chlorose, manque d'appétit  
Prendre le Vin Bertrand  
Tonique par excellence  
PHARMACIE DES ARCHERS  
12, Rue Confort, Lyon

**HERNIES**  
On cherche à amener une confusion sur les PILULES GOLVIN. Toute boîte qui ne sera pas semblable au modèle ci-contre est une contrefaçon. Chaque pilule porte le nom GOLVIN. — En purifiant le sang, ces pilules sont efficaces dans toutes les maladies. — 2 fr. la boîte. y compris le NOUVEAU GUIDE de la SANTÉ. — Dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. Adressez toute communication relative aux produits de la méthode d'hygiène de M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris.

E. Labrosse